

CONFEDERATION DES BURALISTES

SNCF Voyageurs et la Confédération des Buralistes annoncent la reconduction du partenariat pour la vente de billets de train

Le 8 juillet 2022

Jean-Aimé MOUGENOT, Directeur SNCF Voyageurs TER, et Philippe COY, Président de la Confédération des Buralistes, ont signé vendredi 8 juillet le renouvellement du partenariat visant à prolonger et développer la vente de billets SNCF chez les buralistes.

En juillet 2019, SNCF et la Confédération des Buralistes avaient signé un protocole de partenariat d'une durée de 3 ans. Il prévoyait le développement de nouveaux points de vente dans les territoires et la mise à disposition d'un nouvel outil de vente pour les buralistes, constitué d'une application sur smartphone ou tablette et d'une imprimante.

Avec ce renouvellement d'une durée de 4 ans, SNCF Voyageurs souhaite consolider ce **partenariat** visant à développer des relais de vente accessibles au plus grand nombre dans les territoires en cohérence avec son objectif d'augmentation du nombre de voyageurs privilégiant le train pour leurs déplacements.

Grâce à ce partenariat, nous renforçons la présence territoriale de SNCF Voyageurs TER au service de nos clients qui ont besoin d'être accompagnés dans l'achat de leurs titres de transport. En nous adaptant aux besoins des territoires, nous favorisons l'accès au train pour tous.

Jean-Aimé MOUGENOT, Directeur national SNCF Voyageurs TER.

En renouvelant ce partenariat, nous donnons du sens au besoin de proximité et de lien social dans les territoires. Notre rôle de commerçants d'utilité locale consiste à porter les services au plus près des Français.

Philippe COY, Président de la Confédération des buralistes.

